

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	6 mars 2017	Séance du : 15 mars 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le quinze mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 42</u>	
Présents : 33	Pour : 42	
Absents : 3	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan) représenté M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absents : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret),

Objet : Budget primitif 2017 – Budget annexe du Centre aquatique intercommunal.

Monsieur BARDEAU donne lecture du projet de Budget annexe du Centre aquatique intercommunal.

Considérant le projet de budget primitif 2017 du Budget annexe du Centre aquatique intercommunal, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2017 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2017	Chap.	Désignation	BP 2017
011	Charges à caractère général	512 350.00	70	Produits des services	419 600.00
012	Charges de personnel	548 000.00	74	Dotations, subventions et participations	17 360.00
66	Charges financières	217 511.00	75	Autres produits de gestion courante	1 354 973.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	77	Produits exceptionnels	2 000.00
042	Opérations d'ordre entre section	35 500.00			
023	Virement à section investissement	478 572.00			
Total		1 793 933.00	Total		1 793 933.00

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2017	Chap.	Désignation	BP 2017
Op.10	Opération centre aquatique + RAR 2016	199 660.00 41 923.79	10	Dotations, fonds divers et réserves	420 060.30
16	Emprunts et dettes assimilées	326 619.00	040	Opérations d'ordre entre section	35 500.00
001	Résultat antérieur reporté	365 929.51	021	Virement de section fonctionnement	478 572.00
Total		934 132.30	Total		934 132.30

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 1^{er} Mars 2017, il est demandé aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe du Centre aquatique intercommunal tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2017 du Budget annexe du centre aquatique intercommunal pour l'exercice 2017.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget primitif 2017 du budget annexe du centre aquatique intercommunal pour l'exercice 2017 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20170317-2017-03-15-38-DE
Date de télétransmission : 22/03/2017
Date de réception préfecture : 22/03/2017



Jean-Claude LACROIX